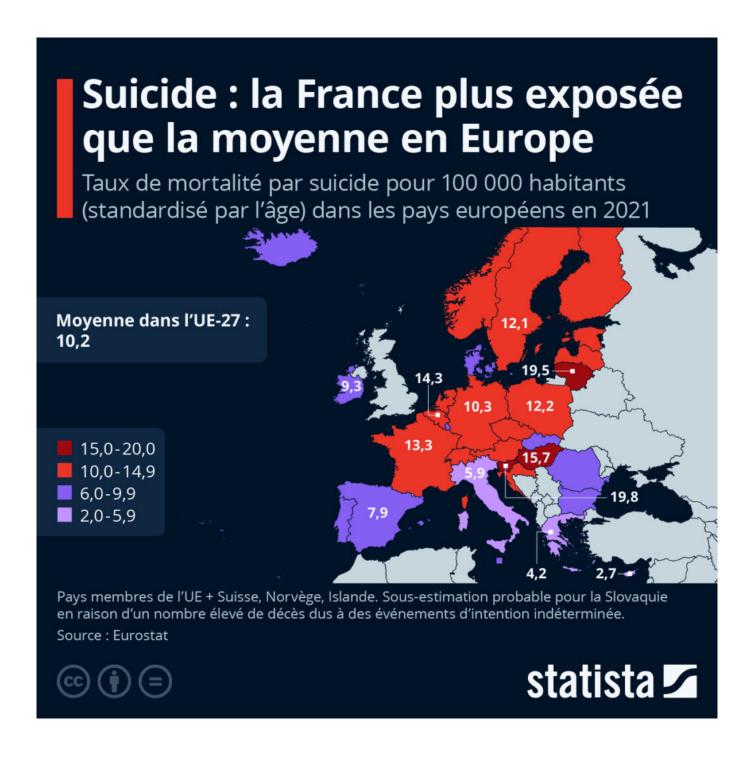


Suicide : la France plus exposée que la moyenne en Europe





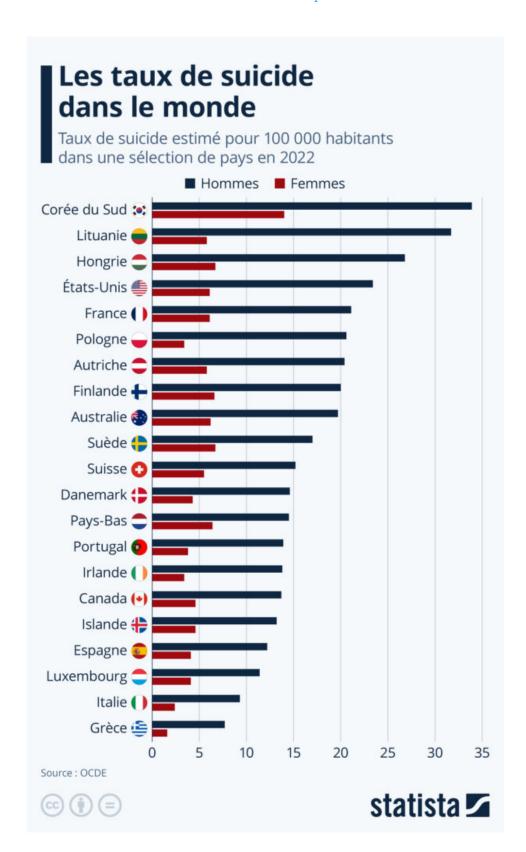


Chaque année près de 50 000 personnes mettent fin à leurs jours dans l'Union européenne, selon les données d'<u>Eurostat</u>, dont près de 10 000 en France. À l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide ce 10 septembre, nous nous sommes penchés sur les taux de mortalité par suicide en Europe. Quels pays sont les plus (et les moins) exposés à ce fléau ?

Les données d'Eurostat présentées sur notre carte montrent que la France est particulièrement concernée par le suicide. En effet, en 2021, le nombre de décès liés à cet acte pour 100 000 personnes en France était de 13,3, contre 10,3 en Allemagne, 7,9 en Espagne, 5,9 en Italie et 10,2 en moyenne dans l'UE.

Les pays les plus exposés de la région étaient la Slovénie, la Lituanie et la Hongrie, avec des taux de mortalité par suicide compris entre 15 et 20 pour 100 000 habitants, et les moins exposés Chypre, la Grèce et l'Italie, avec des taux compris entre 2 et 6 pour 100 000 personnes.









Le suicide frappe plus durement les hommes

Comme le montre notre infographie, basée sur les <u>données</u> de l'OCDE, la prévalence du suicide varie de façon significative entre les pays, mais également entre les hommes et les femmes. En France, en 2022, un peu plus de 21 hommes se sont suicidés pour 100 000 habitants, alors que ce taux était de 6,1 pour les femmes, soit plus de trois fois moins. En Lituanie, en Hongrie ou encore en Pologne, le ratio de suicides était plus de quatre fois supérieur chez les hommes. Chez les femmes, la Corée du Sud affichait de loin le taux le plus élevé des pays inclus, avec 14 cas pour 100 000 habitants.

Si ces données n'incluent que les pays de l'OCDE, il est important de noter que le suicide n'est pas un phénomène limité aux seuls pays à haut revenu. Selon l'Organisation mondiale de la santé, la région africaine a le taux de suicide le plus élevé au monde, estimé à 11,2 personnes pour 100 000 habitants en 2019, contre une moyenne mondiale de 9,0 pour 100 000 habitants cette année-là. Le Lesotho affiche des taux particulièrement élevés, avec 87,5 pour 100 000 habitants, suivi par l'Eswatini, avec 40,5 pour 100 000 habitants. L'OMS souligne que 77 % des suicides ont eu lieu dans des pays à revenu faible ou intermédiaire en 2019, ajoutant que le manque de données sur le suicide a conduit à une sous-déclaration continue.

De Tristan Gaudiaut et Valentine Fourreau pour Statista

Si vous ou quelqu'un dans votre entourage avez besoin d'aide, vous pouvez trouver une liste de services d'assistance téléphonique et de sites web consacrés au suicide par pays <u>ici</u>.

Carpentras : une soirée d'échanges sur le mal-être à l'adolescence

17 novembre 2025 |



Ecrit par le 17 novembre 2025



La Ville de <u>Carpentras</u>, le <u>centre hospitalier de Montfavet</u> et le point écoute <u>Le Passage</u> organisent une soirée autour du du thème du mal-être à l'adolescence ce mercredi 21 mai.

Une soirée d'échanges, dédiée aux jeunes et à leurs parents, sur le thème 'Quand le dialogue apaise : jeunes et parents face aux épreuves de l'adolescence', est organisée ce mercredi dans le cadre de la commission de prévention du suicide.

Cette rencontre coanimée par Le Passage, une psychologue spécialisée en prévention de la crise suicidaire et un infirmier, vise à offrir des clés de compréhension et de dialogue pour mieux accompagner les adolescents dans cette période souvent délicate.

Lors de la soirée, les participants pourront profiter d'une mosaïque théâtrale (scénettes d'une dizaine de minutes) réalisée par des jeunes accompagnés par la <u>Mission Locale de Carpentras</u>, mais aussi d'un temps d'échange libre et créatif animé par l'association <u>Art et Vie de la Rue</u>.

Inscription conseillée auprès de l'accueil du Passage au 04 90 67 07 28. Mercredi 21 mai. De 18h à 20h. Cour de la Maison du Citoyen. 35 Rue du Collège. Carpentras.





Va-t-on légaliser le suicide et la fin de vie ?



Des représentants, membres et sympathisants de l'association Alliance Vita manifesteront ce lundi 12 mai 2025 à 19 heures, Place Montfort à Vaison la Romaine. Car, le 12 mai 2025, l'examen de la proposition relative à la fin de vie qui prévoit de légaliser l'euthanasie et le suicide assisté débutera à l'Assemblée nationale en séance publique. Ce jour -là, Alliance Vita organise simultanément, dans une cinquantaine de villes de France, des rassemblements pour réclamer des soins et refuser l'euthanasie et le suicide assisté. «Alors que les Français subissent au quotidien la crise du système de santé et de l'accès aux soins, comment



comprendre cette offensive législative pour entériner l'euthanasie. Or, elle ne peut pas être une réponse à l'absence de politique de santé,» s'interroge Alliance Vita.

'On veut des soins, pas l'euthanasie' «Nous plaidons pour une politique de prévention de la désespérance et du suicide qui ne laisse personne sur le bord du chemin, martèle Tugdal Derville, porte-parole de l'association La priorité est de réparer notre système de santé, plutôt que de pousser les plus vulnérables à l'auto-exclusion. Comment peuvent-ils comprendre qu'on légalise le suicide assisté et l'euthanasie 'en aide à mourir', alors que la moitié de ceux qui auraient besoin de soins palliatifs, n'y ont pas accès ? C'est pour eux que nous nous mobilisons.»

Alliance Vita

Alliance Vita propose d'écrire à son <u>député</u> 'pour alerter sur le risque de l'aide à mourir' faute de soutien et de soins adapté, et demander que la priorité aille au contraire à la réparation du système de santé ; et de rejoindre <u>la mobilisation</u> pour manifester son opposition à l'euthanasie et réclamer des soins accessibles à tous.

Les infos pratiques

Manifestation <u>Alliance Vita</u> ce lundi 12 mai 2025 à 19 heures, Place Montfort, à Vaison la Romaine, contre la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté.

Copyright Alliance Vita

Didier Hotte : Eradiquer le suicide chez les chef(fe)s d'entreprise

17 novembre 2025 |



Ecrit par le 17 novembre 2025



«J'ai été chef d'entreprise à 28 ans, en créant ma première société, relate Didier Hotte, ingénieur de formation, chef d'entreprise -Direction générale puis rachat de Somair-Gervat, création d'Hydralians, enseigne de distribution des métiers de l'eau et du paysage- à la retraite, ancien juge au tribunal de commerce d'Avignon et président de l'Apesa 8407 (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance) et du Cip 84 (Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprise). Et je viens, aujourd'hui, vous parler des difficultés éprouvées par les chefs d'entreprise»

«L'Apesa 8407 -Vaucluse Ardèche, créée en 2017- est une association indépendante, départementale reliée à <u>Apesa France</u> -créée en 2013- qui signifie : 'Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aigüe' explique Didier Hotte. Ces structures ont été fondées par les greffiers des tribunaux de commerce, sensibles au désarroi et profond mal être des chefs d'entreprise. Pour être précis, l'Apesa France est née de la rencontre professionnelle entre un Greffier : Marc Binnie (Greffe du Tribunal de Commerce de Saintes) et d'un Psychologue-Clinicien : Jean-Luc Douillard, sensibles au désarroi et profond mal être des chefs d'entreprise qu'ils rencontraient.»

l'Objectif



«En effet, l'objectif du dispositif créé par l'Apesa France, en 2013, est de venir en aide aux chefs d'entreprise en situation de détresse psychologique, voire suicidaire suite aux difficultés financières de leurs entreprises. Celui de l'Apesa 8407 reste le même porté, avant tout, par une équipe de bénévoles au service de ces dirigeants en grandes difficultés psychologiques.»

Une actualité brulante

«Nombre d'agriculteurs, de chefs d'entreprise et d'artisans se suicident. Or, l'on constate que ces suicides sont intervenus après d'importantes difficultés financières rencontrées dans leurs entreprises. Le fer de lance du dispositif Apesa 8407 est constitué par son réseau de sentinelles : agent consulaire, ancien juge, commissaire au compte, expert-comptable, avocat, pouvant détecter la crise suicidaire chez les chefs d'entreprise en état de vulnérabilité. Après que la sentinelle ait détecté cette souffrance aigüe, elle propose au dirigeant de lancer une alerte qui consiste à remplir un document non intrusif envoyé à une coordination nationale –et après accord du chef d'entreprise-. Celle-ci rassemble 12 psychologues, dont le plus proche, se mettra en rapport avec le chef d'entreprise, et fera le point avec lui.»

Eviter la crise suicidaire

«En cas de crise aigüe, le Samu ou les pompiers seront immédiatement diligentés auprès de la personne pour une prise en charge immédiate. Si, lors de l'entretien, le chef d'entreprise se révèle fragile, et nécessite un soutien psychologique, il sera alors accompagné par un psychologue proche de chez lui, l'association prenant à sa charge le coût de 5 à 7 séances de psychothérapie. Ces psychologues ont suivi des formations spécialement dévolues au profil des dirigeants.»

Didier Hotte: « faire face aux difficultés de l'entreprise »

Le chef d'entreprise et le...gouffre

«En France, 9 000 personnes se suicident chaque année, dont 1 à 2 voire plus, par jour, sont des chefs d'entreprise. Dans l'année 2023-2024, le Vaucluse et l'Ardèche totalisaient 35 signalements, soit autant de personnes signalées par les sentinelles puis accompagnées pendant 5 séances mentionnées chez le psychologue. A fin avril 2025, nous sommes déjà à plus de 26 chefs d'entreprise signalés et accompagnés dans leur démarche de recouvrer un meilleur équilibre. Cette accélération est très préoccupante.»

Que vivons-nous là?

«Nous vivons une période anxiogène, où les dirigeants sont assujettis au remboursement de la période post Covid. La Direction départementale des finances publiques (Ddfip) et l'Urssaf (l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) et les banques (PGE, prêt garanti par l'Etat) n'ont pas ou peu relancé les retards de règlement pendant la Covid. Les dettes se sont accumulées. Les organismes sociaux -à juste titre- sont en train de réagir. Le mal-être financier et psychologique croît chez les chefs d'entreprise.»



Le coût de l'accompagnement

«La problématique de l'Apesa 8407 est de pouvoir honorer ses engagements vis-à-vis de la coordination nationale et des psychologues. Heureusement, nous sommes soutenus financièrement par nos membres fondateurs, bienfaiteurs, par des organismes de santé au travail, ainsi que par la Région Sud-Paca. Cependant les chiffres du 1^{er} trimestre 2025 évoquent une courbe croissante très importante de demandes d'aide psychologique des dirigeants qui va faire exploser notre budget. La prise en charge de l'accompagnement d'un chef d'entreprise pour 5 séances est d'environ 500€. Notre budget annuel est d'environ 20 000€. Au regard des derniers chiffres, pour répondre à la demande, nous aurions besoin, a minima, de doubler notre budget.»



Copyright Freepik

Que se passe-t-il après ces 5 entretiens ?

«En général, les chefs d'entreprise se sentent mieux. Exceptionnellement, deux séances supplémentaires peuvent être prises en charge -7 séances chez le psychologue en tout par l'Apesa 8407- Ensuite, soit le chef d'entreprise a redémarré son activité, ou s'est mis en redressement, ou en liquidation et, à partir de là, va rebondir. L'important ? Pour l'Apesa 8407 c'est la santé mentale et psychologique du chef d'entreprise. La santé financière de l'entreprise sera, quant à elle, plutôt examinée dans le cadre du CIP84, pour prévenir les difficultés financières des entreprises.»



Que sont devenus les chefs d'entreprise?

«Hélas nous avons tout vécu : Des chefs d'entreprise qui vont mieux, d'autres qui ont déclaré de longues maladies et là, ont été accompagnés par <u>Caire 84</u> (Cancer aide info réseau entrepreneur). Lorsque le chef d'entreprise a une volonté de rebondir, il est dirigé vers <u>60 000 rebonds</u>, association prenant en charge les chefs d'entreprise qui ont connu la liquidation, et qui souhaitent regagner l'entrepreneuriat ou revenir au salariat. Hélas, nous avons aussi déploré, il y a 3,4 ans, le suicide de deux hommes.»

Y-a-t-il une corrélation entre l'impact des émotions et la santé ?

«Les chefs d'entreprise aidés sont à 75% des hommes et à 25% des femmes. Y-a-t-il une corrélation entre le poids de l'entreprise, l'impact des émotions et la santé, comme, notamment les personnes en affection de longue maladie, ou ayant déclaré une maladie grave ? Une sentinelle n'est ni médecin, ni psychologue. Elle est là pour détecter le mal être, une crise aigüe, voire suicidaire du chef d'entreprise. Pour le reste, nous ne nous permettons pas de faire une relation, dans la mesure où l'on ne va pas jusqu'à rentrer dans la notion médicale.»

En 2024, 682 chefs d'entreprise vauclusiens pont perdu leur emploi

Selon une étude de l'observatoire Altars/GSC, 682 chefs d'entreprise vauclusiens pont perdu leur emploi en 2024. Les très petites entreprises de moins de 3 salariés sont les plus touchées. Les secteurs les plus impactés sont le bâtiment, le commerce, notamment de détail, l'hébergement, la restauration et les débits de boissons, les services aux entreprises. Dans le Gard, 635 dirigeants se sont retrouvés au chômage.

Les infos pratiques

Cip 84 et Apesa 8407 au 06 11 55 61 97. Contact84@apesa-france.fr et cipvaucluse@gmail.com

Vaucluse : comment détecter les crises suicidaires avec le Codes 84 ?

17 novembre 2025 |



Ecrit par le 17 novembre 2025



Le Comité départemental d'éducation pour la santé (Codes) du Vaucluse organise <u>une formation à l'évaluation du potentiel de la crise suicidaire et orientation</u>. Objectif : détecter les personnes à risque et les orienter vers les soutiens adéquats.

Cette formation devrait permettre une amélioration du repérage et de la prise en charge des personnes en crise suicidaire, grâce à la création d'un réseau en adaptant le contenu de la formation aux rôles, compétences et responsabilités des différents intervenants à chacune de ces étapes.

Durant 2 jours elle vise à :

- · Évaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le degré de dangerosité (létalité du moyen), d'urgence (imminence du passage à l'acte) et de risque de passage à l'acte.
- · Orienter vers un intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité.
- · Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver.

Ces sessions de formation s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle stratégie multimodale de prévention du suicide mise en place en 2020 par le Ministère des solidarités et de la santé visant notamment à développer les dispositifs de formation des professionnels.



Maxime Beuché Badois & L.G.

Formation à l'évaluation du potentiel de la crise suicidaire et orientation en Vaucluse.

Deux sessions sont proposées : le mardi et le mercredi 2 et 3 juillet ou le lundi et mardi 7 et 8 octobre 2024.

Codes de Vaucluse. 57 avenue Pierre Sémard. Avignon. 04 90 81 02 41 <u>Contact</u> ou <u>www.codes84.fr</u>